

Troisième intervention des parents invités au Conseil municipal Extraordinaire sur l'éducation.

1^{er} juin 2013

Saint-Ouen

Prise de parole en tant que membre du collectif des parents d'élèves des écoles de Saint-Ouen
et du collectif des parents d'élèves de Seine-Saint-Denis.

Je suis parent. Donc parent d'élève. Comme moi, chaque membre de ce collectif, s'est d'abord investi au sein de l'école de son enfant. Devant le constat récurrent du manque de remplacement des enseignants absents, chacun d'entre nous s'est demandé comment il pouvait agir. Chacun a vu que l'école d'à côté et celle du quartier voisin, connaissaient le même problème. Nous nous sommes très vite rendu compte que ce problème touchait toutes les écoles de Saint-Ouen.

Depuis 2008, nous, parents d'élèves de Saint-Ouen, avons constitué le collectif Ecoles en danger, pour dénoncer cette situation indigne et inadmissible, et exiger que des mesures soient prises pour y remédier définitivement. Cela fait 5 ans que nous nous mobilisons, que les jours d'absence non remplacés sont signalés, que des appels sont passés et des courriers envoyés à l'inspection de l'éducation nationale, au député, au ministre.

Cela fait 5 ans ! Et la situation ne fait qu'empirer. C'est pourquoi, depuis octobre 2012, les associations de parents d'élèves des villes de Seine-Saint-Denis se sont rassemblées à leur tour, pour agir ensemble. Parent d'élève de cette ville, parent d'élève de ce département ... nous n'avons qu'un objectif : DÉFENDRE UNE ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE QUI PERMETTE LA RÉUSSITE DE CHAQUE ENFANT.

Pour atteindre cet objectif, le collectif des parents d'élèves de Seine-Saint-Denis a rédigé une Charte en 10 points. Le premier de ces points est la mise en place d'un plan d'urgence pour le département.

Car en Seine-Saint-Denis, les journées d'enseignement non remplacées depuis septembre se comptent par milliers. Car, à la fin de sa scolarité, un élève de notre département a perdu une année complète d'enseignement. Car, à la rentrée, 250 postes d'enseignants n'étaient pas pourvus dans le 93, une situation inacceptable à tel point que même les inspecteurs d'académie l'ont dénoncée.

Le collectif des parents du 93 grandit chaque jour un peu plus, obtient des rendez-vous avec des responsables politiques, convoque des conférences de presse. Le 27 février dernier, il a été reçu au Sénat où il a présenté ses Cahiers d'Espérance pour l'école et l'enseignement. Il organise sans relâche de nombreuses actions : nuits des écoles, sit-in, blocages d'entrée dans les classes, chaînes humaines, rassemblements.

Hier encore, vendredi 31 mai, le collectif a appelé à occuper le bureau de chaque direction dans les écoles maternelles et élémentaires du département. A Saint-Ouen, cette action a été conduite simultanément dans les 20 écoles de la ville !

Cette lutte, nous ne l'abandonnerons pas. Nous la porterons, toujours plus haut, toujours plus visiblement, avec toujours plus de conviction.

Et nous nous réjouissons de chaque nouveau soutien, de chaque engagement, de chaque signature supplémentaire apposée sur cette Charte.

Nous entendons souvent nos interlocuteurs institutionnels, parfois au sein même des instances dirigeantes, nous dire « bravo ! continuez votre combat car cela nous permettra d'appuyer vos demandes ». Et pourtant ... nous ne devrions pas être là ! Nous ne devrions pas avoir à nous battre pour

exiger la mise en œuvre de mesures qui constituent les fondements même de l'école publique ! NOUS NE DEVRIONS PAS AVOIR A RÉCLAMER QUE CHAQUE ENFANT AIT UN ENSEIGNANT EN FACE DE LUI CHAQUE JOUR DE L'ANNÉE !

Nous ne sommes pas seulement des parents d'élèves, nous sommes des parents d'enfants. L'éducation fait appel à de nombreux intervenants. Elle est liée aussi à nos conditions de travail et de logement, à la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale.

Nous attendons des services publics, et peu importe qu'ils soient d'état, ou municipaux, qu'ils remplissent leur mission et garantissent l'égalité de droits et de moyens pour tous et au-delà L'ÉGALITÉ DE RÉSULTATS.

Nous pensons par exemple que chaque enfant, ici, aujourd'hui, doit pouvoir bénéficier d'une aide au devoir dont le coût ne s'ajoute pas à celui du centre de loisir. Que chaque enfant, ici, aujourd'hui, doit pouvoir pratiquer une activité sportive, culturelle ou scientifique proposée pendant le temps périscolaire, qui va, de fait, être réorganisé suite à la réforme des rythmes scolaires. Que chaque enfant et chaque parent, ici, aujourd'hui, doit pouvoir rencontrer, un interlocuteur qualifié, quel que soit son besoin.

Être dans une situation d'incompréhension ou d'impuissance devant un enfant en difficulté ; ne pas détecter un trouble de la vue, de l'audition, de la motricité ou autre par manque de personnel médical ; demander un accompagnement, une aide, qui n'arrive jamais ; ne pas savoir quoi faire quand un élève décroche ; regarder le copain de travers parce que c'est lui qui a décroché ... nous voyons, nous vivons chaque jour ces situations.

Les parents d'élèves impliqués dans la vie de l'école, sont désormais parfois amenés à prendre des responsabilités qu'ils ne devraient pas avoir : celles d'assistante sociale, de médiateur, d'agent de sécurité, de chef de travaux...

A l'inverse, alors que notre rôle est de représenter les parents au sein de différentes commissions et conseils, nous souhaiterions souvent avoir plus d'information, de transparence, de dialogue ou de temps de réflexion.

Si nous nous félicitons de l'adoption de ce voeu lors de ce conseil municipal extraordinaire, il est pour nous essentiel que la Municipalité s'engage toujours plus pour l'éducation.

Nous espérons que la mise en place d'une Commission permanente extra-municipale sur l'éducation, réunissant tous les intervenants concernés, permettra de créer une large plateforme de discussions qui pourra contribuer à garantir les conditions nécessaires à l'épanouissement de chaque enfant pour la réussite de tous.

Merci de votre attention.